

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-cinq mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Villers-Saint-Frambourg - Ognon légalement convoqué le dix-huit mai deux mille vingt, s'est réuni en session ordinaire à la salle communale, sous la présidence de Monsieur Laurent NOCTON, Maire.

## Etaient présents :

Mmes Coralie BESSOU, Laure de LAPLAGNOLLE, Juliette de LOMBARDON, Emilie DELATTRE-BONAMY, Virginie HOUGRON, Anne-Marie JOASSIM, Aurélie LECLERE, Muriel MAQUENNEHAN, Catherine PERON-LECLERCQ

MM. Raynald ARENSBERG, Paul BRYCHCY, Francis CLEREL, Emeric DARRAS, Jean-Philippe DETIENNE, Laurent GUARNERI, Charles LECLERE, Géraud MADELAINE, Yves MENEZ, Laurent NOCTON



## ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Election du maire
3. Création de postes d'adjoints au maire
4. Election des adjoints
5. Vote de délégations de fonctions au maire (art. L2122-2 et L2122-23 du CGCT)
6. Mise en place des commissions municipales et nomination de leurs vice-présidents
7. Election des représentants du conseil municipal au C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) au scrutin de liste
8. Election des membres de la commission d'appel d'offres au scrutin de liste
9. Désignation d'un correspondant défense
10. Fixation du montant des indemnités de fonction du maire et des adjoints
11. Désignation des délégués de la commune au sein de l'EPCI (CCSSO)
12. Désignation des représentants de la commune nouvelle dans les syndicats dont elle est membre (délégués titulaires et suppléants)
13. Désignation des représentants dans les syndicats et associations dont elle est membre (délégués titulaires et suppléants)
14. Désignation du représentant de la commune aux assemblées générales et spéciales de l'Assistance Départementale pour les Territoires de l'Oise (ADTO)
15. Désignation des membres de la commission de suivi de site de l'ISDND de Villeneuve-sur-Verberie
16. Questions diverses



## POINT 1

### Désignation d'un secrétaire de séance

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité M. DARRAS Emeric en qualité de secrétaire de séance.

## **POINT 2**

### **Election du maire**

Monsieur Laurent NOCTON est élu maire de la commune de Villers-Saint-Frambourg – Ognon à l'unanimité des suffrages.

## **POINT 3**

### **Création de postes d'adjoints au maire**

Monsieur le Maire expose que le nombre maximal d'adjoints ne peut excéder 30% de l'effectif municipal, soit cinq adjoints.

Après délibération, le conseil municipal décide la création de quatre postes d'adjoints.

## **POINT 4**

### **Election des adjoints**

Monsieur Francis CLEREL est élu premier adjoint à l'unanimité des suffrages.  
Madame Catherine PERON-LECLERCQ est élue deuxième adjoint à l'unanimité des suffrages.  
Monsieur Charles LECLERE est élu troisième adjoint à l'unanimité des suffrages.  
Monsieur Géraud MADELAINE est élu quatrième adjoint à l'unanimité des suffrages.

## **POINT 5**

### **Vote de délégations de fonctions au maire (art. L2122-2 et L2122-23 du CGCT)**

Le conseil municipal décide de déléguer à Monsieur le Maire pour la durée du présent mandat, un certain nombre de décisions administratives et financières nécessaires à une bonne administration communale (cf. délibération pour le détail des délégations).

Particulièrement, le conseil municipal restreint à 15 000 euros la réalisation des lignes de trésorerie, seuil au-delà duquel la validation du conseil municipal sera nécessaire.

## **POINT 6**

### **Mise en place des Commissions Municipales et nomination de leurs vice-présidents**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide par un vote à l'unanimité, d'instituer les commissions suivantes :

#### **COMMISSION de REVISION des LISTES ELECTORALES**

M. Laurent GUARNERI

Cette liste sera complétée des noms des personnes désignées en qualité de représentant de l'Administration d'une part, du Président du Tribunal Judiciaire d'autre part.

## COMMISSION des FINANCES

**Vice-Présidente : Mme Catherine PERON-LECLERCQ**

MM. Raynald ARENSBERG, Emeric DARRAS

## COMMISSION des TRAVAUX, de l'URBANISME, d'EXAMEN des Permis de Construire

**Vice-Président : M. Francis CLEREL**

Mmes Laure de LAPLAGNOLLE, Emilie DELATTRE-BONAMY, Muriel MAQUENNEHAN

MM. Emeric DARRAS, Charles LECLERE, Yves MENEZ

## COMMISSION ASSAINISSEMENT et GESTION des EAUX PLUVIALES

**Vice Président : M. Géraud MADELAINE**

Mmes Coralie BESSOU, Muriel MAQUENNEHAN

MM. Paul BRYCHCY, Emeric DARRAS, Charles LECLERE

## COMMISSION de la COMMUNICATION et de l'ANIMATION

**Vice-Présidente : Mme Virginie HOUGRON**

Mmes Coralie BESSOU, Laure de LAPLAGNOLLE, Anne-Marie JOASSIM, Aurélie LECLERE, Catherine PERON-LECLERCQ

M. Jean-Philippe DETIENNE

## COMMISSION ENVIRONNEMENT et SÉCURITÉ

**Vice-Président : M. Géraud MADELAINE**

Mmes Juliette de LOMBARDON, Muriel MAQUENNEHAN

MM. Laurent GUARNERI, Yves MENEZ

## COMMISSION SCOLAIRE

**Vice-Président : Mme Juliette de LOMBARDON**

Mme Catherine PERON-LECLERCQ

## COMMISSION CIMETIERE

**Vice-Président : M. Charles LECLERE**

Mme Catherine PERON-LECLERCQ

MM. Emeric DARRAS, Laurent GUARNERI

## POINT 7

### Election des représentants du conseil municipal au C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) au scrutin de liste

Le conseil municipal décide de fixer :

- à quatre, outre le Maire, président de droit, le nombre de représentants du conseil municipal
- à quatre, le nombre de représentants des associations, extérieurs au conseil municipal

Le conseil municipal présente une liste de quatre candidats qui a obtenu l'unanimité des suffrages :  
Mmes Anne-Marie JOASSIM, Aurélie LECLERE,  
MM. Raynald ARENSBERG, Yves MENEZ

## **POINT 8**

### **Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres au scrutin de liste**

Les candidats suivants ont été élus à l'unanimité des suffrages :

#### **Titulaires :**

Mme Coralie BESSOU  
MM. Francis CLEREL, Géraud MADELAINE

#### **Suppléants :**

Mmes Laure de LAPLAGNOLLE, Emilie DELATTRE-BONAMY, Muriel MAQUENNEHAN

## **POINT 9**

### **Désignation d'un Correspondant Défense**

M. Charles LECLERE est nommé Correspondant Défense de la commune de Villers-Saint-Frambourg – Ognon.

## **POINT 10**

### **Fixation du montant des indemnités de fonction du maire et des adjoints**

Après délibération, le conseil municipal décide avec 14 voix pour, 1 voix contre et 4 absentions, de fixer le montant des indemnités de fonction du maire et des adjoints conformément au barème administratif pour la strate de population de la commune :

Maire : 40,30 % de l'indice 1027, soit 1.567,43 euros bruts mensuels  
Adjoints : 10,70% de l'indice 1027, soit 416,17 euros bruts mensuels

## **POINT 11**

### **Désignation des délégués de la commune au sein de l'EPCI (CCSSO)**

La commune dispose d'un siège au conseil communautaire de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise.

Le titulaire est désigné suivant l'ordre du tableau, soit M. Laurent NOCTON, maire.  
Le suppléant est désigné suivant l'ordre du tableau, soit M. Francis CLEREL, premier adjoint.

## **POINT 12**

### **Désignation des représentants de la commune nouvelle dans les syndicats dont elle est membre (délégués titulaires et suppléants)**

Le Conseil Municipal, a procédé à l'élection, à l'unanimité, de ses représentants au sein des divers Syndicats et Associations dont la commune est membre.

Ont été élus :

**Titulaires****Suppléants****Syndicat Intercommunal du Bassin d'Halatte (SIBH)**

M. Paul BRYCHCY  
M. Charles LECLERE

M. NOCTON Laurent

**Syndicat des Energies de la Zone Est de l'Oise (SEZEO)**

M. Charles LECLERE

M. Yves MENEZ

**Syndicat Mixte Intercommunal de l'Oise des Classes d'Environnement (SMIOCE)**

Mme Juliette de LOMBARDON

M. Laurent NOCTON

**Syndicat Mixte de l'Oise Très Haut Débit (SMOTHD)**

M. Raynald ARENSBERG

M. Charles LECLERE

**POINT 13****Désignation des représentants dans les syndicats et associations dont elle est membre (délégués titulaires et suppléants)**

Le Conseil Municipal, a procédé à l'élection, à l'unanimité, de ses représentants au sein des divers Syndicats et Associations dont la commune est membre.

Ont été élus :

**Titulaires****Suppléants****Parc Naturel Régional (PNR) Oise – Pays de France**

Mme Juliette de LOMBARDON

Mme Aurélie LECLERE

**Assistance Départementale pour les Territoires de l'Oise (ADTO)**

Représentant : M. Géraud MADELAINÉ

**Agence Départementale pour l'Informatisation des Collectivités de l'Oise (ADICO)**

Mme Virginie HOUGRON

Mme Anne-Marie JOASSIM

**Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de l'Oise (CAUE)**

Représentant : M. Francis CLEREL

**Union des Maires de l'Oise (UMO)**

Le Maire  
M. Laurent NOCTON

Les adjoints  
M. Francis CLEREL  
Mme Catherine PERON-LECLERCQ  
M. Charles LECLERE  
M. Géraud MADELAINÉ

**Association Locale d'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR)**

Mme Aurélie LECLERE

M. Yves MENEZ  
M. Laurent NOCTON

**POINT 14**

**Désignation du représentant de la commune aux assemblées générales et spéciales de l'Assistance Départementale pour les Territoires de l'Oise (ADTO)**

Le conseil municipal nomme à l'unanimité M. Francis CLEREL comme représentant aux assemblées générales et spéciales de l'ADTO.

**POINT 15**

**Désignation des membres de la commission de suivi de site de l'ISDND de Villeneuve-sur-Verberie)**

L'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) de Villeneuve-sur-Verberie fait l'objet d'un suivi par une commission dont les membres ci-après ont été élus à l'unanimité :

Titulaire : M. Laurent NOCTON  
Suppléant : M. Laurent GUARNERI

**POINT 16**

**Questions diverses**

- Il a été constaté que des chiens n'étaient pas tenus en laisse et pouvaient présenter un danger. Il est demandé la rédaction d'un arrêté municipal rendant obligatoire la tenue des chiens en laisse. Il est également rappelé que les déjections canines sont interdites sur la voie publique et proposé la pose d'un panneau en ce sens, ainsi qu'un distributeur de sacs pour les propriétaires
- Reprise de l'école : l'objectif, toutes conditions sanitaires réunies, est la reprise partielle des cours pour la semaine du mardi 3 juin.

Plus aucune question n'étant posée et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 15.

**Le Maire**  
**Laurent NOCTON**



**Le Secrétaire de Séance**  
**Emeric DARRAS**